Pour un monde plus humain

xpression vitale et naturelle des valeurs canadiennes, la promotion des droits de la personne constitue une partie intégrante de la politique extérieure du Canada. Depuis plusieurs années déjà, le Canada prend une part très active aux efforts déployés à l'échelle internationale pour encourager le respect des droits de la personne. Nous en voulons pour exemple l'opposition ferme du Canada au système aberrant de l'apartheid en Afrique du Sud.

Ce régime institutionnalise le racisme qui se manifeste dans tous les aspects de la vie en Afrique du Sud : la vie sociale, politique, juridique et économique. Dans ce pays-là, une minorité de la population continue de prétendre qu'elle gère un système démocratique, alors même qu'elle dénie à la grande majorité de la population ses droits politiques fondamentaux. Ce paradoxe, exclusivement basé sur la race, est totalement condamné par la communauté mondiale.

Tout en maintenant son régime ségrégationniste intact, le gouvernement de l'Afrique du Sud avoue qu'il ne peut le justifier, pas plus devant les sud-Africains que devant le reste du monde. Il prétend au contraire que l'apartheid n'existe plus dans les faits. Cependant la majorité noire est encore privée de ses droits politiques et on exerce encore des contrôles sur les endroits où les gens peuvent vivre. D'énormes iniquités sociales et économiques demeurent encore le lot des victimes de l'apar-



theid. Le racisme continue d'être la pierre angulaire de la société sud-africaine.

Durant la présente décennie, la majorité noire du pays a montré qu'elle est prête à payer le prix qu'il faut pour obtenir le respect de ses droits. Le gouvernement a répliqué au malaise croissant que cause la discrimination systématique par une répression sévère. La rançon de sang et de souffrance qu'il a fallu payer a été très élevée : depuis 1984, des milliers de personnes ont été tuées et des dizaines de milliers ont été emprisonnées sans procès.

Avec l'appui de ses principaux partis politiques et de la grande majorité de sa population, le Canada s'est opposé à l'apartheid en des termes non équivoques. M. Joe Clark, secrétaire d'État aux Affaires extérieures, a déclaré que « Les Canadiens abhorrent la pratique du racisme institutionnalisé dans un pays qui prétend partager nos valeurs et ils en sont offensés ».

Le Canada a joué un rôle prépondérant dans les efforts faits sur la scène internationale pour mettre fin à l'apartheid. Grâce aux forums internationaux auxquels il adhère, comme par exemple les Nations Unies, le Commonwealth et la Francophonie, le Canada a veillé à ce que des pressions internationales concertées continuent d'être exercées pour que des négociations soient entreprises avec les dirigeants noirs, afin d'établir un gouvernement non racial et représentatif en Afrique du Sud et d'accorder à la Namibie l'indépendance à laquelle elle a droit.

Afin de convaincre le gouvernement sud-africain que des progrès réels s'imposent d'urgence, le Canada a pris toute une série de mesures sévères, unilatéralement ou de concert avec les Nations Unies et le Commonwealth. Les arrestations et les détentions sans procès constituent autant de violations des droits de la personne.

Le Canada a adopté toutes les sanctions économiques et autres auxquelles le Commonwealth a acquiescé. Par exemple, il a banni tout nouveau prêt bancaire à l'Afrique du Sud et tout nouvel investissement dans ce pays, de même que les importations de certains produits sudafricains, comme les produits agricoles, l'uranium, le charbon et l'acier. Il a mis fin aux programmes de soutien des entreprises exportant en Afrique du Sud ou en Namibie.

Le Canada vient également en aide aux victimes et aux opposants du régime et il appuie les pays voisins de l'Afrique du Sud. L'an passé, par exemple, le Canada a fourni plus de cinq millions